

Loisirs

OUVERTURE DES 8 PISCINES EXTÉRIEURES LE 19 JUIN

Diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 10 juin 2021 – La Ville de Saint-Hyacinthe annonce l'ouverture de toutes ses piscines extérieures à compter du samedi 19 juin. Elles seront ouvertes tous les jours, de midi à 19 h 20 et l'accès sera gratuit. Les périodes de baignade seront d'une durée de 1 h 20. Une période de 10 minutes entre chaque groupe demeurera nécessaire pour désinfecter les lieux. De plus, la capacité maximale de chaque piscine sera réduite afin de respecter la distanciation physique entre les baigneurs.

**OUVERTURE
DES PISCINES
→ 19 JUIN**



Quartier	Adresse	Capacité maximale
Assomption	1915, rue Saint-Maurice	70 personnes
Bourg-Joli	2420, rue Bourassa	45 personnes
Christ-Roi	198, avenue Vaudreuil	45 personnes dans la piscine 20 personnes dans la pataugeoire
Douville	5065, rue Gouin	55 personnes
La Providence	2575, rue Saint-Paul	35 personnes
Laurier	800, rue Viger	200 personnes
Notre-Dame	1640, avenue Saint-Jacques	65 personnes
Saint-Joseph	1225, rue Cayouette	60 personnes

Une cohabitation avec les groupes de camps de jour est à prévoir du lundi au vendredi, de 12 h à 15 h. Les citoyens doivent apporter leur propre matériel de flottaison.

Les huit jeux d'eau sont déjà en fonction et disponibles en tout temps, sauf celui situé à la piscine Laurier qui est réservé aux camps de jour, du lundi au vendredi, de 12 h à 14 h 50.

De son côté, les bains libres et la nage en longueur qui se déroulent au centre aquatique Desjardins seront offerts en matinée seulement du 19 juin au 5 juillet. Par la suite, ils seront suspendus jusqu'au 23 août pour l'entretien annuel des bassins.



Contexte pandémique

Dans le contexte de la COVID-19, plusieurs mesures sanitaires ont été mises en place :

- la fermeture des vestiaires et des toilettes,
- la distanciation en bordure de la piscine,
- à l'extérieur de la piscine, il sera possible de retirer le couvre-visage une fois assis à 1,5 mètre de distance des personnes de résidences différentes,
- les mesures d'entretien et de désinfection établies selon des routines spécifiques.

Grâce à ces différentes mesures, l'ouverture des piscines publiques se fera dans un environnement sécuritaire répondant aux exigences de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Les citoyens peuvent consulter la section [piscines](#) sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe pour plus d'information sur les nouvelles règles afin de bien préparer leur visite et vérifier les heures officielles d'ouverture.

– 30 –

Source : Direction des communications
450 778.8304